

[Pilier 1] Eco-régime – Voie des pratiques - TA

Prairies temporaires et jachères* (*en attente de confirmation)	5% à 30% TA 2 points	30% à 50% TA 3 points	≥50% TA 4 points	
Fixatrices d'azote	soja, luzerne, trèfle, haricot, pois, pois chiche, lentille, lupin, fève...	≥ 5% TA OU > 5ha ≥ 10% TA	2 points 3 points	
Céréales d'hiver	Selon hiver ou printemps : avoine, blé tendre, blé dur, épeautre, triticale, orge, seigle... / maïs	≥ 10% TA	1 point	} Plafond à 4 points } Si total ≥ 10% TA } 1 point
Céréales de printemps		≥ 10% TA	1 point	
Plantes sarclées		≥ 10% TA	1 point	
Oléagineux d'hiver		≥ 7% TA	1 point	
Oléagineux de printemps		≥ 5% TA	1 point	
Autres cultures de TA	Légumes, riz, chanvre, lin, tabac, millet, sarrasin, maïs doux...	1 à 5 points selon le %		
Faible surface en TA		< 10 ha	2 points	
Prairies permanentes	10% à 40% SAU 1 point	40% à 75% SAU 2 points	≥ 75% SAU 3 points	

Liste des cultures par catégorie fournie en annexe (liste provisoire)

[Pilier 1] Eco-régime – codes PAC pris en compte dans la catégorie « Prairies temporaires et jachères » du scoring terres arables

Code PAC actuel	Libellé de la culture
BRH	Bourrache de 5 ans ou moins
BRO	Brome de 5 ans ou moins
CGH	Autre céréale de genre Phalaris
CGS	Autre céréale de genre Setaria
DTY	Dactyle de 5 ans ou moins
FET	Fétuque de 5 ans ou moins
FLO	Fléole de 5 ans ou moins
GFP	Autre graminée fourragère pure de 5 ans ou moins
J5M	Jachère de 5 ans ou moins
J6S	Jachère SIE de 6 ans ou plus
MLG	Mélange légumineuses prépondérantes et graminées
PAT	Pâturin de 5 ans ou moins
PCL	Phacélie de 5 ans ou moins
PTR	Prairie temporaire de 5 ans ou moins
RGA	Ray-grass anglais
XFE	X-Festulolium de 5 ans ou moins



Il reste un doute sur l'intégration des jachères dans les calculs de points de l'éco-régime

[Pilier 1] Eco-régime – codes PAC pris en compte dans la catégorie « Fixatrices d'azote » du scoring terres arables (1/2)

Code PAC actuel	Libellé de la culture
ARA	Arachide
CRN	Cornille
DOL	Dolique
FEV	Fève
FFO	Féverole fourragère
FNU	Fenugrec
FVL	Féverole
GES	Gesse
HAR	Haricot/flageolet
JOD	Jarosse déshydratée
JOS	Jarosse
LDH	Lupin doux d'hiver
LDP	Lupin doux de printemps
LEC	Lentille non fourragère
LEF	Lentille fourragère
LFH	Lupin fourrager d'hiver
LFP	Lupin fourrager de printemps
LOT	Lotier
LUD	Luzerne déshydratée
LUZ	Luzerne
MED	Mélilot déshydraté
MEL	Mélilot
MIN	Minette

[Pilier 1] Eco-régime – codes PAC pris en compte dans la catégorie « Fixatrices d'azote » du scoring terres arables (2/2)

Code PAC actuel	Libellé de la culture
MLC	Mélange de légumineuses fourragères prépondérantes et de céréales et/ou d'oléagineux
MLD	Mélange de légumineuses déshydratées entre elles
MLF	Mélange de légumineuses fourragères entre elles
MLS	Mélange de légumineuses non fourragères prépondérantes et de céréales et/ou oléagineux
MPA	Autre mélange de plantes fixant l'azote
MPC	Mélange de protéagineux prépondérants et de céréales
MPP	Mélange de protéagineux
PAG	Autre protéagineux d'un autre genre
PCH	Pois chiche
PFH	Pois fourrager d'hiver
PFP	Pois fourrager de printemps
PHI	Pois d'hiver
PPO	Pois (petit pois, pois cassés, pois gourmands)
PPR	Pois de printemps
SAD	Sainfoin déshydraté
SAI	Sainfoin
SER	Serradelle
SOJ	Soja
TRD	Trèfle déshydraté
TRE	Trèfle
VED	Vesce déshydratée
VES	Vesce

[Pilier 1] Eco-régime – codes PAC pris en compte dans la catégorie « céréales d'hiver » du scoring terres arables

Code PAC actuel	Libellé de la culture
AVH	Avoine d'hiver
BDH	Blé dur d'hiver
BTH	Blé tendre d'hiver
CHA	Autre céréales d'hiver du genre Avena
CHH	Autre céréale d'hiver de genre Hordeum
CHS	Autre céréale d'hiver de genre Secale
CHT	Autre céréale d'hiver de genre Triticum
EPE	Epeautre
MCR	Mélange de céréales ou pseudo-céréales pures ou mélange avec des protéagineux non prépondérants
ORH	Orge d'hiver
SGH	Seigle d'hiver
TTH	Triticale d'hiver